

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Transports (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	40
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	48
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	56 030 738,00	56 030 738,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	56 030 738,00	56 030 738,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	37 363 003,00	37 363 003,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	37 363 003,00	37 363 003,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	93 393 741,00	93 393 741,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 679 931,00	0,00	4 363 585,00	4 363 585,00	4 363 585,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 475 262,00	0,00	1 409 199,00	1 409 199,00	1 409 199,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	38 881 212,00	0,00	39 799 661,00	39 799 661,00	39 799 661,00
Total des dépenses de gestion des services		43 091 405,00	0,00	45 592 445,00	45 592 445,00	45 592 445,00
66	Charges financières	3 680 969,00	0,00	3 774 048,00	3 774 048,00	3 774 048,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		46 822 374,00	0,00	49 466 493,00	49 466 493,00	49 466 493,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 647 924,00		952 369,00	952 369,00	952 369,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 801 667,00		5 611 876,00	5 611 876,00	5 611 876,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 449 591,00		6 564 245,00	6 564 245,00	6 564 245,00
TOTAL		56 271 965,00	0,00	56 030 738,00	56 030 738,00	56 030 738,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 030 738,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 078 182,00	0,00	6 805 000,00	6 805 000,00	6 805 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	32 618 744,00	0,00	32 300 000,00	32 300 000,00	32 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	14 225 000,00	0,00	16 194 137,00	16 194 137,00	16 194 137,00
75	Autres produits de gestion courante	643 300,00	0,00	333 400,00	333 400,00	333 400,00
Total des recettes de gestion des services		55 565 226,00	0,00	55 632 537,00	55 632 537,00	55 632 537,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	75 880,00	75 880,00	75 880,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		55 565 226,00	0,00	55 708 417,00	55 708 417,00	55 708 417,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	706 739,00		322 321,00	322 321,00	322 321,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		706 739,00		322 321,00	322 321,00	322 321,00
TOTAL		56 271 965,00	0,00	56 030 738,00	56 030 738,00	56 030 738,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 030 738,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 241 924,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	76 000,00	0,00	107 929,00	107 929,00	107 929,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	178 919,00	178 919,00	178 919,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	317 764,00	317 764,00	317 764,00
	Total des opérations d'équipement	35 782 000,00	0,00	25 235 504,00	25 235 504,00	25 235 504,00
	Total des dépenses d'équipement	35 860 000,00	0,00	25 840 116,00	25 840 116,00	25 840 116,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 620 737,00	0,00	6 241 924,00	6 241 924,00	6 241 924,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 620 737,00	0,00	6 243 674,00	6 243 674,00	6 243 674,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	2 427,00	2 427,00	2 427,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	41 480 737,00	0,00	32 086 217,00	32 086 217,00	32 086 217,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	706 739,00		322 321,00	322 321,00	322 321,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 911 700,00		4 954 465,00	4 954 465,00	4 954 465,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 618 439,00		5 276 786,00	5 276 786,00	5 276 786,00
	TOTAL	48 099 176,00	0,00	37 363 003,00	37 363 003,00	37 363 003,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 363 003,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	7 825 000,00	0,00	4 750 000,00	4 750 000,00	4 750 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 912 885,00	0,00	20 951 027,00	20 951 027,00	20 951 027,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	140 839,00	140 839,00	140 839,00
	Total des recettes d'équipement	32 737 885,00	0,00	25 841 866,00	25 841 866,00	25 841 866,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	2 427,00	2 427,00	2 427,00
	Total des recettes réelles d'investissement	32 737 885,00	0,00	25 844 293,00	25 844 293,00	25 844 293,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 647 924,00		952 369,00	952 369,00	952 369,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 801 667,00		5 611 876,00	5 611 876,00	5 611 876,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 911 700,00		4 954 465,00	4 954 465,00	4 954 465,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 361 291,00		11 518 710,00	11 518 710,00	11 518 710,00
	TOTAL	48 099 176,00	0,00	37 363 003,00	37 363 003,00	37 363 003,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 363 003,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 241 924,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 363 585,00		4 363 585,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 409 199,00		1 409 199,00
014	Atténuations de produits	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	39 799 661,00		39 799 661,00
66	Charges financières	3 774 048,00	0,00	3 774 048,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 611 876,00	5 611 876,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		952 369,00	952 369,00
Dépenses d'exploitation – Total		49 466 493,00	6 564 245,00	56 030 738,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 030 738,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	322 321,00	322 321,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 241 924,00	0,00	6 241 924,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	25 235 504,00		25 235 504,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	107 929,00	750,00	108 679,00
21	Immobilisations corporelles (6)	178 919,00	499 250,00	228 919,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	317 764,00	4 454 465,00	1 272 229,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 750,00	0,00	1 750,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	2 427,00	0,00	2 427,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		32 086 217,00	5 276 786,00	37 363 003,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 363 003,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 805 000,00		6 805 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	32 300 000,00		32 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	16 194 137,00		16 194 137,00
75	Autres produits de gestion courante	333 400,00		333 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	75 880,00	322 321,00	398 201,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		55 708 417,00	322 321,00	56 030 738,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 030 738,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 750 000,00	0,00	4 750 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 951 027,00	0,00	20 951 027,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	954 465,00	954 465,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	140 839,00	4 000 000,00	4 140 839,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 611 876,00	5 611 876,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	2 427,00	0,00	2 427,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		952 369,00	952 369,00
Recettes d'investissement – Total		25 844 293,00	11 518 710,00	37 363 003,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 363 003,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 679 931,00	4 363 585,00	4 363 585,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	231 000,00	231 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00	10 500,00	10 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	20 000,00	49 000,00	49 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	13 800,00	13 800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	275 000,00	316 000,00	316 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	110 000,00	151 500,00	151 500,00
617	Etudes et recherches	69 500,00	110 000,00	110 000,00
618	Divers	6 311,00	5 000,00	5 000,00
6221	Commissions et courtages sur achats	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	27 000,00	27 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	301 800,00	22 800,00	22 800,00
6228	Divers	1 800,00	600,00	600,00
6238	Divers	51 600,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	400,00	400,00	400,00
6251	Voyages et déplacements	4 604,00	3 100,00	3 100,00
6256	Missions	6 635,00	5 104,00	5 104,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	11 200,00	11 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	27 000,00	27 500,00	27 500,00
6287	Remboursements de frais	1 638 081,00	3 303 081,00	3 303 081,00
63512	Taxes foncières	55 300,00	47 000,00	47 000,00
63513	Autres impôts locaux	6 500,00	4 000,00	4 000,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	25 400,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 475 262,00	1 409 199,00	1 409 199,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6331	Versement de mobilité	14 129,00	13 423,00	13 423,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 925,00	3 745,00	3 745,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 065,00	6 746,00	6 746,00
6411	Salaires, appointements, commissions	835 800,00	621 015,00	621 015,00
6413	Primes et gratifications	214 254,00	287 600,00	287 600,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	77 000,00	77 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	157 035,00	137 245,00	137 245,00
6452	Cotisations aux mutuelles	6 340,00	7 996,00	7 996,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 510,00	194 392,00	194 392,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 504,00	6 637,00	6 637,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	2 000,00	3 900,00	3 900,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
648	Autres charges de personnel	31 700,00	37 500,00	37 500,00
014	Atténuations de produits (7)	55 000,00	20 000,00	20 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	55 000,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	38 881 212,00	39 799 661,00	39 799 661,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	12 000,00	0,00	0,00
65714	Subv. équipt Communes	11 000,00	10 800,00	10 800,00
65715	Subv. équipt Groupements	0,00	165 000,00	165 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	521 000,00	65 000,00	65 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	38 337 200,00	39 558 849,00	39 558 849,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	12,00	12,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		43 091 405,00	45 592 445,00	45 592 445,00
66	Charges financières (b) (8)	3 680 969,00	3 774 048,00	3 774 048,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 726 769,00	3 818 794,00	3 818 794,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-67 000,00	-44 746,00	-44 746,00
6688	Autre	21 200,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		46 822 374,00	49 466 493,00	49 466 493,00
023	Virement à la section d'investissement	4 647 924,00	952 369,00	952 369,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 801 667,00	5 611 876,00	5 611 876,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 501 667,00	5 611 876,00	5 611 876,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 449 591,00	6 564 245,00	6 564 245,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 449 591,00	6 564 245,00	6 564 245,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		56 271 965,00	56 030 738,00	56 030 738,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 030 738,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	44 746,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-44 746,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 078 182,00	6 805 000,00	6 805 000,00
7061	Transport de voyageur	8 078 182,00	6 805 000,00	6 805 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	32 618 744,00	32 300 000,00	32 300 000,00
734	Versement de mobilité	32 618 744,00	32 300 000,00	32 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	14 225 000,00	16 194 137,00	16 194 137,00
7471	Subv. exploitat° État	25 000,00	82 730,00	82 730,00
7472	Subv. exploitat° Régions	4 200 000,00	4 219 134,00	4 219 134,00
7474	Subv. exploitat° Communes	10 000 000,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	0,00	11 892 273,00	11 892 273,00
75	Autres produits de gestion courante	643 300,00	333 400,00	333 400,00
752	Revenus des immeubles	78 300,00	11 400,00	11 400,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	550 000,00	286 000,00	286 000,00
7588	Autres	15 000,00	36 000,00	36 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		55 565 226,00	55 632 537,00	55 632 537,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	75 880,00	75 880,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	75 880,00	75 880,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		55 565 226,00	55 708 417,00	55 708 417,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	706 739,00	322 321,00	322 321,00
721	Immobilisations incorporelles	384 450,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	322 289,00	322 321,00	322 321,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		706 739,00	322 321,00	322 321,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		56 271 965,00	56 030 738,00	56 030 738,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	56 030 738,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	76 000,00	107 929,00	107 929,00
2031	Frais d'études	76 000,00	57 929,00	57 929,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 000,00	178 919,00	178 919,00
2135	Installations générales, agencements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	176 919,00	176 919,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	317 764,00	317 764,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	176 925,00	176 925,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	140 839,00	140 839,00
901	Opération d'équipement n° 901 (5)	1 300 000,00	2 720 000,00	2 720 000,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	1 900 000,00	500 000,00	500 000,00
904	Opération d'équipement n° 904 (5)	31 100 000,00	18 329 000,00	18 329 000,00
905	Opération d'équipement n° 905 (5)	170 000,00	254 000,00	254 000,00
906	Opération d'équipement n° 906 (5)	100 000,00	72 000,00	72 000,00
907	Opération d'équipement n° 907 (5)	0,00	155 000,00	155 000,00
908	Opération d'équipement n° 908 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
909	Opération d'équipement n° 909 (5)	208 000,00	750 000,00	750 000,00
910	Opération d'équipement n° 910 (5)	545 000,00	1 304 000,00	1 304 000,00
912	Opération d'équipement n° 912 (5)	0,00	600 000,00	600 000,00
913	Opération d'équipement n° 913 (5)	0,00	21 504,00	21 504,00
914	Opération d'équipement n° 914 (5)	459 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		35 860 000,00	25 840 116,00	25 840 116,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 620 737,00	6 241 924,00	6 241 924,00
1641	Emprunts en euros	5 620 737,00	6 241 924,00	6 241 924,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 750,00	1 750,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	1 750,00	1 750,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 620 737,00	6 243 674,00	6 243 674,00
45811	Op. ss mandat TCSP Extension T1 (6)	0,00	2 427,00	2 427,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	2 427,00	2 427,00
TOTAL DEPENSES REELLES		41 480 737,00	32 086 217,00	32 086 217,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	706 739,00	322 321,00	322 321,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	322 289,00	322 321,00	322 321,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	165 596,00	165 616,00	165 616,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	52 113,00	52 125,00	52 125,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 887,00	4 887,00	4 887,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	72 942,00	72 942,00	72 942,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	25 531,00	25 531,00	25 531,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 220,00	1 220,00	1 220,00
	Charges transférées	384 450,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	384 450,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 911 700,00	4 954 465,00	4 954 465,00
2031	Frais d'études	3 000,00	750,00	750,00
2135	Installations générales, agencements	200 000,00	50 000,00	50 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	25 000,00	6 250,00	6 250,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	1 443 700,00	438 000,00	438 000,00
2313	Constructions	0,00	954 465,00	954 465,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 120 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 618 439,00	5 276 786,00	5 276 786,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		48 099 176,00	37 363 003,00	37 363 003,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			37 363 003,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	7 825 000,00	4 750 000,00	4 750 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	5 825 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1313	Subv. équipt Départements	2 000 000,00	850 000,00	850 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 912 885,00	20 951 027,00	20 951 027,00
1641	Emprunts en euros	24 912 885,00	15 584 331,00	15 584 331,00
1687	Autres dettes	0,00	5 366 696,00	5 366 696,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	140 839,00	140 839,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	140 839,00	140 839,00
Total des recettes d'équipement		32 737 885,00	25 841 866,00	25 841 866,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45821	Op. ss mandat TCSP extension T1 (5)	0,00	2 427,00	2 427,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	2 427,00	2 427,00
TOTAL RECETTES REELLES		32 737 885,00	25 844 293,00	25 844 293,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 647 924,00	952 369,00	952 369,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 801 667,00	5 611 876,00	5 611 876,00
15112	Provisions litiges et contentieux	300 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	192 030,00	156 852,00	156 852,00
28033	Frais d'insertion	312,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 836,00	12 836,00	12 836,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	6 919,00	6 919,00
28135	Installations générales, agencements, ..	121 798,00	120 040,00	120 040,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	425 870,00	425 870,00
28151	Installations complexes spécialisées	46 958,00	75 604,00	75 604,00
28153	Installations à caractère spécifique	134 393,00	197 418,00	197 418,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	1 410,00	21 624,00	21 624,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	7 616,00	7 616,00	7 616,00
28181	Installations générales, agencements	499 760,00	549 348,00	549 348,00
28182	Matériel de transport	3 481 170,00	4 034 365,00	4 034 365,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 384,00	3 384,00	3 384,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 449 591,00	6 564 245,00	6 564 245,00
041	Opérations patrimoniales (8)	5 911 700,00	4 954 465,00	4 954 465,00
2031	Frais d'études	0,00	951 296,00	951 296,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 169,00	3 169,00
238	Avances commandes immo. incorp.	5 911 700,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 361 291,00	11 518 710,00	11 518 710,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		48 099 176,00	37 363 003,00	37 363 003,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 363 003,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : Equipements Transports Contractuels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 459 665,86	a 0,00	2 720 000,00	b 2 720 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	272 569,79	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2031	Frais d'études	95 586,51	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 173,28	0,00	0,00	0,00	0,00
206	Droit au bail	156 810,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 035 637,59	0,00	2 550 000,00	2 550 000,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	763 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 165 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	50 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	445 472,93	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	24 610 366,66	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	151 458,48	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	151 458,48	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 720 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : TCSP T1 EXTENSION SUD (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 858 925,66	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 222 132,20	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 208 342,84	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 789,36	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	158 659,22	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2118	Autres terrains	158 659,22	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 478 134,24	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	5 057 436,93	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	418 453,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 904 (1)
LIBELLE : TCSP T2 EST OUEST (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 500 801,96	a 0,00	18 329 000,00	b 18 329 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 622 212,39	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2031	Frais d'études	7 606 426,03	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 786,36	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 364 518,44	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2118	Autres terrains	3 415 923,70	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
216	Collections et oeuvres d'art	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	20 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21756	Matériel de transport d'exploitation	25 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	8 892 422,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	55 514 071,13	0,00	15 829 000,00	15 829 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	51 619 243,75	0,00	12 829 000,00	12 829 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	481 278,03	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	3 413 549,35	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 4 750 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 750 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	2 400 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	1 500 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	850 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 579 000,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 905 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 341 132,45	a 0,00	254 000,00	b 254 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 341 132,45	0,00	254 000,00	254 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 341 132,45	0,00	254 000,00	254 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-254 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)
LIBELLE : VELOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		401 154,90	a 0,00	72 000,00	b 72 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	401 154,90	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	51 518,01	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	349 636,89	0,00	59 000,00	59 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 907 (1)
LIBELLE : SYSTEMES BILLETIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		556 361,80	a 0,00	155 000,00	b 155 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	556 361,80	0,00	155 000,00	155 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	556 361,80	0,00	155 000,00	155 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-155 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 908 (1)
LIBELLE : SYST. D'AIDE A L'EXPLOITA°/ INFO.USAGERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 388 178,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 388 178,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 388 178,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 909 (1)
LIBELLE : PARKING RELAIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 003 069,19	a 0,00	750 000,00	b 750 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 539,80	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	34 539,80	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	293 126,63	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2111	Terrains nus	293 126,63	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	675 402,76	0,00	690 000,00	690 000,00	0,00
2312	Terrains	675 402,76	0,00	690 000,00	690 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-750 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 910 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT RESEAU BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 378 575,32	a 0,00	1 304 000,00	b 1 304 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	106 596,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	106 596,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 853,83	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	38 853,83	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 233 125,49	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 233 125,49	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 304 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 912 (1)
LIBELLE : EQUIP. SYST. INTELLIGENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		387 230,67	a 0,00	600 000,00	b 600 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	387 230,67	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 265,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	384 965,67	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-600 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 913 (1)
LIBELLE : MOBILIER URBAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		377 580,00	a 0,00	21 504,00	b 21 504,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 580,00	0,00	21 504,00	21 504,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	377 580,00	0,00	21 504,00	21 504,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 504,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 914 (1)
LIBELLE : SMART CITY (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		135 955,28	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	135 955,28	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	135 955,28	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					184 989 828,11									
1641 Emprunts en euros (total)					174 989 828,11									
0 041 355S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	31/07/2018	01/08/2018	10 739 828,11	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,300	EUR	S	P	O	A-1
1262376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2013	22/02/2013	01/05/2014	9 700 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,380	EUR	T	P	O	A-1
44144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2015	18/12/2017	01/07/2018	9 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
5289019 - 93691	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/04/2019	22/01/2020	01/09/2024	17 000 000,00	V	(Livret A + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A	1,350	1,350	EUR	X	C	O	A-1
5403426	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2019	25/05/2019	25/08/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
9148448-5382474	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2018	25/03/2019	25/06/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
CF 0 017 717 N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/04/2012	27/06/2012	27/06/2013	30 000 000,00	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	5,610	EUR	A	C	O	A-1
CO9788 Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/12/2017	30/11/2018	28/02/2019	5 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 3M	0,250	0,260	EUR	T	C	O	A-1
LLN.NIMESMETRO2045	Rivage Investment	13/05/2020	22/05/2020	22/08/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,120	EUR	T	C	O	A-1
LLN.NIMESMETRO2049	Rivage Investment	09/09/2019	20/09/2019	20/12/2019	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,250	EUR	T	C	O	A-1
MIN528211EUR	BANQUE POSTALE	02/09/2019	03/12/2019	01/01/2021	10 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.87)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,870	0,890	EUR	T	C	O	A-1
MON534934EUR	BANQUE POSTALE	19/11/2020	22/12/2020	01/04/2021	8 800 000,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,690	0,700	EUR	T	C	O	A-1
ONE-7836837	SOCIETE GENERALE	17/12/2015	28/12/2015	28/06/2016	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.03 %	2,030	2,070	EUR	S	C	O	A-1
TRANSP CAL	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/07/2011	01/07/2011	01/01/2012	19 750 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,770	EUR	S	C	O	A-1
Transp Cf-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	2 000 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290	EUR	A	C	O	E-1
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2008	01/12/2009	7 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410	EUR	A	P	O	E-1
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2009	01/12/2010	3 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,410	EUR	A	P	O	E-1

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	06/06/2008	01/07/2008	01/12/2011	3 000 000,00	C	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.45 sur EONIA(Postfixé)) + 0.45	0,790	0,000	EUR	A	P	O	B-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 000 000,00									
CO9301-convention du 22/11/2016	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2016	03/04/2017	03/07/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,360	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					5 366 696,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					5 366 696,00									
Avance remboursable	AUTRE	15/01/2021	31/12/2020	01/01/2022	5 366 696,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	-
Total général					190 356 524,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		157 283 031,55					5 982 945,17	3 771 173,08	0,00	1 179 740,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		149 696 824,65					5 293 289,99	3 672 626,95	0,00	1 157 318,90
0 041 355S	N	0,00	A-1	10 063 351,27	26,08	F	Taux fixe à 2.25 %	2,300	281 365,03	227 987,63	0,00	92 928,87
1262376	N	0,00	A-1	8 273 764,46	23,08	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	239 849,26	273 195,42	0,00	43 950,21
44144	N	0,00	A-1	8 580 714,20	37,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,250	176 489,06	106 364,43	0,00	52 072,37
5289019 - 93691	N	0,00	A-1	17 000 000,00	28,42	V	(Livret A + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A	1,100	0,00	186 233,55	0,00	46 431,35
5403426	N	0,00	A-1	4 752 960,05	23,40	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	168 011,40	75 042,64	0,00	7 132,14
9148448-5382474	N	0,00	A-1	4 711 208,38	23,23	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	168 683,45	74 370,59	0,00	1 009,45
CF 0 017 717 N	N	0,00	A-1	20 400 000,00	16,49	F	Taux fixe à 5.53 %	5,610	1 200 000,00	1 143 788,34	0,00	550 083,08
CO9788 Consolidation	N	0,00	A-1	4 473 684,00	16,91	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 3M	0,040	263 158,00	1 358,94	0,00	62,83
LLN.NIMESMETRO2045	N	0,00	A-1	9 800 000,00	24,39	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	400 000,00	108 080,00	0,00	11 112,89
LLN.NIMESMETRO2049	N	0,00	A-1	9 583 333,35	28,72	F	Taux fixe à 1.24 %	1,250	333 333,32	117 283,33	0,00	3 186,11
MIN528211EUR	N	0,00	A-1	10 000 000,00	29,75	F	Taux fixe à 1.27 %	1,290	333 333,32	127 152,88	0,00	31 032,68
MON534934EUR	N	0,00	A-1	8 800 000,00	25,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,700	264 000,00	47 268,84	0,00	14 888,20
ONE-7836837	N	0,00	A-1	7 500 000,00	14,99	F	Taux fixe à 2.03 %	2,070	500 000,00	151 784,79	0,00	1 184,17
TRANSP CAL	N	0,00	A-1	13 614 406,99	20,50	F	Taux fixe à 3.68 %	3,770	648 305,06	501 971,11	0,00	242 552,55
Transp Cf-CE01	N	0,00	E-1	1 266 666,63	18,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,290	66 666,67	41 610,00	0,00	20 412,00
Transp Dex02	N	0,00	E-1	5 766 391,56	22,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	139 182,38	254 321,89	0,00	20 398,63

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Transp Dex03	N	0,00	E-1	2 528 119,92	23,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	56 809,12	111 500,62	0,00	8 958,50
Transp Dex04	N	0,00	B-3	2 582 223,84	24,92	C	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	4,780	54 103,92	123 311,95	0,00	9 922,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		7 586 206,90					689 655,18	98 546,13	0,00	22 421,45
CO9301-convention du 22/11/2016	N	0,00	A-1	7 586 206,90	10,76	F	Taux fixe à 1.33 %	1,360	689 655,18	98 546,13	0,00	22 421,45
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		5 366 696,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		5 366 696,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Avance remboursable	N	0,00	-	5 366 696,00	9,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		162 649 727,55					5 982 945,17	3 771 173,08	0,00	1 179 740,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 582 223,84	3	35,00		(EONIA(Postfixé)-Floor -0.45 sur EONIA(Postfixé)) + 0.45	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	1 786 117,38	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	4,780	123 311,95	0,00	1,59
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 582 223,84						1 786 117,38			123 311,95	0,00	1,59
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Transp Cf-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 000 000,00	1 266 666,63	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	419 355,18	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,290	41 610,00	0,00	0,78
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	7 000 000,00	5 766 391,56	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	3 512 506,87	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	254 321,89	0,00	3,55
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 528 119,92	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	1 621 397,94	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,410	111 500,62	0,00	1,55
TOTAL (E)		12 000 000,00	9 561 178,11						5 553 259,99			407 432,51	0,00	5,88
Autres types de structures (F)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		15 000 000,00	12 143 401,95						7 339 377,37			530 744,46	0,00	7,47

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	89,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	145 139 629,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	1,59	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	2 582 223,84	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 561 178,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400 €	21/09/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisations	5	21/09/2020
L	Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5	21/09/2020
L	Frais de recherche et de développement en cas d'échec du projet	1	21/09/2020
L	Frais d'insertion	5	21/09/2020
L	Logiciels	2	21/09/2020
L	Plantations	20	21/09/2020
L	Agencements et aménagements de terrains (autres que plantations)	30	21/09/2020
L	Installations et infrastructures de transport/Voies routières et signalisations	60	21/09/2020
L	Gares routières	35	21/09/2020
L	Parkings	20	21/09/2020
L	Tunnels et ponts	45	21/09/2020
L	Bâtiments légers et abris	15	21/09/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	21/09/2020
L	Installations de chauffage et de ventilation	15	21/09/2020
L	Installations électriques, électroniques et téléphoniques	20	21/09/2020
L	Matériel et outillage incendie et sécurité	10	21/09/2020
L	Véhicules légers	8	21/09/2020
L	Vélos	5	21/09/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	21/09/2020
L	Autobus	15	21/09/2020
L	Bus à haut niveau de service (BHNS)	20	21/09/2020
L	Matériel informatique et de bureau	5	21/09/2020
L	Matériel de bureau électrique et électronique	10	21/09/2020
L	Mobilier	15	21/09/2020
L	Réseaux secs et humides (arrivée, évacuation d'eau, gaines électriques...)	50	21/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 830 500,00	1 830 500,00	0,00	1 830 500,00
Litige Eiffage	0,00	28/05/2015	1 460 500,00	1 460 500,00	0,00	1 460 500,00
Risques exploitants	0,00	02/12/2019	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		1 830 500,00	1 830 500,00	0,00	1 830 500,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		11 543,36	11 543,36	0,00	11 543,36
Provision pour créances douteuses	0,00	14/12/2020	11 543,36	11 543,36	0,00	11 543,36
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		11 543,36	11 543,36	0,00	11 543,36

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		6 564 245,00	6 564 245,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 241 924,00	6 241 924,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 241 924,00	6 241 924,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		322 321,00	322 321,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	322 321,00	322 321,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 564 245,00	0,00	0,00	6 564 245,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 564 245,00	III 6 564 245,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 564 245,00	6 564 245,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	156 852,00	156 852,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 836,00	12 836,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 919,00	6 919,00
28135	Installations générales, agencements, ..	120 040,00	120 040,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	425 870,00	425 870,00
28151	Installations complexes spécialisées	75 604,00	75 604,00
28153	Installations à caractère spécifique	197 418,00	197 418,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	21 624,00	21 624,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	7 616,00	7 616,00
28181	Installations générales, agencements	549 348,00	549 348,00
28182	Matériel de transport	4 034 365,00	4 034 365,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 384,00	3 384,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	952 369,00	952 369,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 564 245,00	0,00	0,00	0,00	6 564 245,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 564 245,00
Ressources propres disponibles	IV	6 564 245,00
Solde	V = IV – II (6)	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : TCSP T1 Extension Sud			Date de la délibération : 16/12/2013
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	6 781 364,69	0,00	2 427,00	2 427,00
45811 (5)	6 781 364,69	0,00	2 427,00	2 427,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	6 781 364,69	0,00	2 427,00	2 427,00
RECETTES (b)	7 926 380,11	0,00	2 427,00	2 427,00
45821 Financement par le tiers (7)	7 926 380,11	0,00	2 427,00	2 427,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 926 380,11	0,00	2 427,00	2 427,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP SMART CITY - PART BUDGET TRANSPORTS	2 459 000,00	0,00	2 459 000,00	459 000,00	500 000,00	1 500 000,00
AP TCSP T1 EXTENSION SUD - PART BUDGET TRANSPORTS	14 763 197,11	0,00	14 763 197,11	7 284 500,82	500 000,00	6 978 696,29
AP TCSP T2 EST/OUEST - PART BUDGET TRANSPORTS	121 137 104,54	0,00	121 137 104,54	80 161 104,85	18 329 000,00	22 646 999,69

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,50	0,00	11,50	8,50	3,00	11,50
Adjoint administratif	C	2,80	0,00	2,80	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80
Attaché	A	1,90	0,00	1,90	0,90	1,00	1,90
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,80	0,00	12,80	11,80	1,00	12,80
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	4,80	0,00	4,80	3,80	1,00	4,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,30	0,00	24,30	20,30	4,00	24,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2021

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	690	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	381	0,00	3-2	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	534	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
08/10/2018 - AFFERMAGE	TRANSDEV	TRANSDEV	SA	39 558 849,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES :

Pour : 88

Contre : 12

Abstentions : 1

Date de convocation : 23/03/2021

Présenté par (1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux finances,

A la salle du Conseil Communautaire le 29/03/2021

(1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 29/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 06/04/2021

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.